

## AVIS DE MARCHE MARCHE DE TRAVAUX

### 1 – Identification de la consultation

#### MARCHE 2025-16 MODERNISATION DES INSTALLATIONS D’AUTOMATISME ET GTB

### 2 – Objet

Le projet concerne :

- La modernisation des systèmes de régulation, d’automatisme ainsi que les systèmes de communication sur les équipements CVC afin de répondre aux exigences du Décret BACs,
- La mise en place d’une supervision compatible avec les nouveaux automates et permettant un monitoring des installations.

Codes CPV	Libellés CPV
45232141-2	Installations de chauffage
45331000-6	Travaux d’installation de matériel de chauffage, de ventilation et de climatisation
45311200-2	Travaux d’installations électriques

### 3 – Caractéristiques

#### 3.1 – Procédure et technique d’achat retenues

Procédure adaptée ouverte : Article R2123-1 1° - Inférieure au seuil des procédures formalisées - Code de la commande publique

Marché ordinaire sans technique d’achat au sens de l’article L2125-1 du CCP.

#### 3.2 – Allotissement

La consultation n’est pas décomposée en lots pour les motifs suivants : exécution des prestations techniquement plus difficile.

#### 3.3 – Tranches

Cette opération de travaux sera décomposée en une tranche ferme et trois tranches optionnelles :

Objet
Tranche ferme
Tranche optionnelle n°1 - Installation de comptage énergétique thermique
Tranche optionnelle n°2 - Intégration des installations techniques du bâtiment G – Campus Villejean
Tranche optionnelle n°3 - Intégration des installations techniques du bâtiment I - Campus Villejean
Tranche optionnelle n°4 - Intégration des installations techniques du bâtiment principal – Campus La Harpe

### 3.4 – PSE

#### 3.4.1 – PSE obligatoires

Sans objet.

#### 3.4.2 – PSE facultatives

Sans objet.

### 3.5 – Variantes

#### 3.5.1 – Variantes obligatoires à l'initiative de l'acheteur

Sans objet.

#### 3.5.2 – Variantes facultatives à l'initiative de l'acheteur

Sans objet.

#### 3.5.3 – Variantes à l'initiative du candidat

Les candidats sont tenus de répondre obligatoirement à l'offre de base.

Par ailleurs, les variantes à l'initiative des candidats sont autorisées dans la mesure où les spécifications fonctionnelles et performanciennes du cahier des charges sont respectées.

Chaque variante doit faire l'objet d'une offre distincte. Les candidats doivent détailler la spécification et les répercussions financières de chaque variante présentée.

### 3.6 – Durée du marché

Les délais d'exécution sont indiqués à l'ATTRI1.

### 3.7 – Lieux d'exécution

Les prestations seront exécutées dans les lieux suivants :

Campus / Site	Adresse	CP	Ville
Campus Villejean	Place du Recteur Henri Le Moal - CS 24307	35043	RENNES
Campus La Harpe	Avenue Charles Tillon	35044	RENNES
Campus Mazier	2 Avenue Antoine Mazier	22015	SAINT-BRIEUC

### 3.8 – Visite des lieux

En établissant leur offre, les candidats sont réputés avoir pris connaissance du site et des conditions dans lesquelles ils devront exécuter les travaux.

#### 3.8.1 – Visite obligatoire

Sans objet.

### 3.8.2 – Visite facultative

La visite des lieux est facultative mais fortement conseillée.

### 3.8.3 – Calendrier des visites

Les visites seront communes à plusieurs candidats et s'effectueront dans les conditions suivantes :

Chaque candidat devra indiquer sa présence sur l'un des créneaux suivants en contactant **au plus tard 48h** avant la visite :

- M. Antoine LE DORSE : 02.99.14.11.57 – [antoine.le-dorse@univ-rennes2.fr](mailto:antoine.le-dorse@univ-rennes2.fr)
- M. Jérôme SUHARD : 02.99.14.11.23 – [jerome.suhard@univ-rennes2.fr](mailto:jerome.suhard@univ-rennes2.fr)

Dates	Lieu de rdv	Horaires	
		Matin	Après-midi
Lundi 02/06	Campus Villejean Bâtiment D Entrée Nord	9h00	14h00
Mercredi 04/06		9h00	/
Vendredi 06/06		9h00	14h00
Mercredi 11/06		9h00	/
Vendredi 13/06		9h00	14h00
Lundi 16/06		9h00	14h00
Mercredi 18/06		9h00	/
Vendredi 20/06		9h00	14h00
Lundi 23/06		9h00	14h00
Mercredi 25/06		9h00	/
Vendredi 27/06	Campus Villejean Bâtiment D Entrée Nord	9h00	14h00
Lundi 30/06		9h00	14h00
Mercredi 02/07		9h00	/
Vendredi 04/07		9h00	14h00
Lundi 07/07		9h00	14h00

Les visites à l'improviste ne sont pas autorisées.

### 3.9 – Critères de jugement

Les offres sont analysées et classées en fonction des critères suivants :

Critère et pondération	Descriptif
1. Qualité technique (60 %)	Appréciée au regard du cadre de mémoire technique du candidat
- Présentation et références (10 pts)	
- Moyens humains propres à l'opération affectés aux travaux (10 pts)	
- Moyens matériels propres à l'opération affectés aux travaux (10 pts)	
- Méthodologie de réalisation (30 pts)	
2. Prix TTC (40 %)	Le critère prix sera calculé en prenant compte le montant global des prix en TTC

### 3.10 – Tests

Sans objet.

## 4 – Conditions de participation

### 4.1 – Date limite de remise des plis

**Mercredi 16 Juillet 2025 à 12h**

### 4.2 – Modalités d'obtention du Dossier de Consultation des Entreprises (DCE)

Conformément à l'arrêté du 22 mars 2019, le DCE est consultable et téléchargeable sur le profil acheteur (PLACE) : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

### 4.3 – Dépôt des plis

Les offres seront adressées uniquement sur le profil d'acheteur (PLACE) : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

### 4.4 – Capacités

DC1, DC2, références, documents permettant d'évaluer les capacités professionnelles, techniques et financières, déclarations et attestations visés aux articles R2142-1 et suivants du Code de la Commande Publique.

- **Capacité économique et financière : minima exigés** : *Le candidat devra justifier d'un chiffre d'affaires supérieur ou égal à 2 000 000€.*
- **Capacité technique et professionnelle : minima exigés** : **Le candidat devra présenter, a minima, l'un des certificats exigés ou tous moyens de preuves équivalents** :
  - *Qualibat 5511,*
  - *R2S-4GRIDS,*
  - *Qualibat 5213,*
  - *Qualibat 5232,*
  - *Qualibat 5252.*

### 4.5 – Délai de validité des offres

Le délai de validité des offres est fixé à 160 jours à compter de la date limite de remise des offres fixée dans le RC.

## 5 – Renseignements complémentaires

### 5.1 – Langue utilisée

Français

### 5.2 – Monnaie utilisée

Euro

### 5.3 – Modalités essentielles de financement et de paiement

Financement sur les ressources propres de l'Université Rennes 2 et par subventions  
Paiement à 30 jours par virement bancaire.

## 6 – Procédures de recours

### 6.1 – Instance chargée des recours

Tribunal administratif de Rennes  
Hôtel de Bizien  
3 Contour de la Motte - CS 44416  
35044 RENNES Cedex

Tél. : 02 23 21 28 28  
Courriel : [greffe.ta-rennes@juradm.fr](mailto:greffe.ta-rennes@juradm.fr)  
<http://rennes.tribunal-administratif.fr/>

### 6.2 – Coordonnées du comité consultation régional

Comité Consultatif Interrégional de Règlement Amiable des différends (CCIRA) de Nantes  
22, mail Pablo Picasso - BP 24209  
44042 NANTES Cedex 1

## 7 – Identification de l'acheteur

**Université RENNES 2**  
DAFCO - Pôle Commande Publique  
(Bâtiment Présidence – Porte 403)  
Place du Recteur Henri Le Moal - CS 24307 - 35043 RENNES Cedex  
@ : [achatsmarches@univ-rennes2.fr](mailto:achatsmarches@univ-rennes2.fr)  
<https://www.univ-rennes2.fr/>  
SIRET 19350937900015

Catégorie : Etablissement public national – Education - EPCSCP

L'acheteur n'agit pas pour le compte d'autres acheteurs.

## 8 – Date d'envoi de l'avis à la publication

23 mai 2025